

	<p align="center">Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS</p> <p align="center">Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09</p>	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<p align="center">SOCIETE FLORO TP – CREATION D'UN BRANCHEMENT EAUX USEES – 3 CHEMIN NAPOLEON ARRETE N° 2023/265</p>		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 9 octobre 2023 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de création d'un branchement d'eaux usées au 3 chemin Napoléon à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 6 novembre 2023 jusqu'au 22 décembre 2023 inclus, des travaux de création d'un branchement d'eaux usées au 3 chemin Napoléon à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie, la circulation sur la piste cyclable et le stationnement aux abords du chantier seront interdits.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société FLORO TP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 9 octobre 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE